

Lettre économie du 27 mai 2019



**Office
International
de l'Eau**

Chiffres marquants

Le prix de l'eau moyen sur le bassin Seine-Normandie est estimé à 4,24 €TTC/m³ en 2017 (Source SISPEA / Agence de l'Eau Seine-Normandie). La part des redevances perçues par l'Agence de l'Eau représente en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau (source : Note d'information AESN édition 2019).

En 2018, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie s'est élevé à 767,45 millions d'euros dont 692,09 millions en provenance de la facture d'eau (source : Note d'information AESN édition 2019).

L'actuelle érosion des biotopes terrestres – forêts, océans, sols etc. –, jusqu'ici capables de s'auto-entretenir, nous coûte entre 1 350 et 3 100 milliards d'euros chaque année (source : Le Monde du 13/05/2019)

En diminuant par deux le rythme de la déforestation d'ici à 2030, les réductions d'émission de CO₂ par année diminueraient de 2 600 milliards d'euros les dégâts causés par le réchauffement (Source : Le Monde du 13/05/2019).

Quoique occupant seulement 1,2 % des fonds marins, les récifs coralliens font vivre 30 millions de personnes, abritent 1 à 3 millions d'espèces et protègent les côtes pendant les tempêtes : leur disparition coûterait 120 milliards d'euros par an pour services rendus, sans compter les apports touristiques (Source : Le Monde du 13/05/2019).

«Au niveau mondial, la valeur économique totale des services écosystémiques est estimée entre 125.000 et 140.000 milliards de dollars par an, soit presque le double du PIB mondial» (Source: Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE).

Selon l'organisation Climate Bonds Initiative, plus de 62 milliards de dollars d'obligations vertes ont été émises cette année dans le monde (Source: La Tribune du 21/05/2019).

La demande aurait dépassé 20 milliards d'euros pour la première obligation verte de l'État néerlandais (Source: la tribune du 21/05/2019).

Sommaire

- ↳ [analyse économique et décision](#)
- ↳ [dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques](#)
- ↳ [tarification de l'eau](#)

- ↳ [valeurs de l'environnement](#)

ANALYSE ECONOMIQUE ET DECISION

[\[Appel à projet\] Appel à projets régional économie circulaire 2019, ADEME, Conseil Régional, DREAL - DREAL des Pays de la Loire](#)

Cet appel à projets est décomposé en 7 volets :

- Volet 1 : écoconception de biens, équipements ou services,
- volet 2 : économie de la fonctionnalité,
- Volet 3 : relations territoires-entreprises pour l'économie circulaire,
- Volet 4 : éducation des citoyens à la consommation responsable,
- Volet 5 : boucle alimentaire/biologique et économie circulaire,
- Volet 6 : allongement de la durée d'usage (réemploi, réutilisation, réparation),
- Volet 7 : filières locales de matériaux et filières de valorisation matière.

Le cahier des charges de l'appel à projets 2019 « économie circulaire » fixe le cadre et les conditions d'intervention des aides. Le document est à télécharger au sein de la publication. Publié le 02/05/2019 (modifié le 03/05/2019)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

DEPENSES POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

[\[Article\] Les Pays-Bas émettent leur premier green bond pour 6 milliards d'euros](#)

La demande aurait dépassé 20 milliards d'euros pour la première obligation verte de l'État néerlandais. Il s'agit du premier green bond souverain d'un émetteur noté Triple A.

Date de publication 21/05/2019

www.latribune.fr

[\[Article de presse\] L'investissement durable, le nouveau Far West de la finance](#)

Pour permettre une ré-allocation massive et pertinente des ressources financières mondiales en faveur de la transition écologique, les défis à relever sont considérables. Investisseurs, fournisseurs de services financiers et institutionnels doivent donc aborder avec rigueur un territoire qui n'est plus vierge mais dont l'exploration est assez récente pour être encore chaotique. Par Lola Péladan, ingénieur civil, Mines Paris-Tech - Université PSL.

Publié le 25/05/2019

Aujourd'hui, devant leur incapacité à tenir leurs propres engagements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'aide aux pays en voie de développement, les pays développés infléchissent leur stratégie et se tournent vers le secteur privé : il ne s'agit pas seulement de trouver des financements mais bien de réorienter l'allocation des ressources disponibles.

Sont abordés les thèmes suivants:

- *le changement du modèle d'investissement;*

- les risques et profits;
- les difficultés de l'évaluation;
- l'établissement d'un système de classification unifié (taxonomie) et de labels correspondants pour les produits financiers verts.

www.latribune.fr

TARIFICATION DE L'EAU

[Multimédia] Eau, assainissement et zonages tarifaires [VIDEO]

En matière d'eau et/ou d'assainissement, quelles sont les marges de manoeuvre des collectivités ou de leurs groupements en matière de zonages tarifaires ? de zonages de modes de gestion ? Avec quelles astuces ? et quelles contraintes ?

En 9 mn, Me Yann Landot et Me Eric Landot répondent à ces questions

Publié le 21 mai 2019

Présentation didactique et claire

blog.landot-avocats.net

[Publication] Rapport annuel des maires sur le prix et la qualité du service public d'eau | Agence de l'Eau Seine-Normandie

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'Agence de l'Eau ou l'Office de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie vient d'éditer la note d'information 2019

Bilan synthétique des recettes et des dépenses de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Communication du 07/05/2019

www.eau-seine-normandie.fr

VALEURS DE L'ENVIRONNEMENT

[Article de presse] "Il nous faut inventer une nouvelle économie s'appuyant sur le capital naturel"

Chiffrer ce que valent les services rendus par les écosystèmes aiderait à les préserver, plaide l'économiste indien Pavan Sukhdev à la Conférence internationale sur la biodiversité, qui se tient à Nagoya (Japon) jusqu'au 29 octobre.

Retour sur le rapport dirigé par Pavan Sukhdev, Responsable du département des marchés internationaux à la Deutsche Bank de Bombay.

Ce document, constitué après trois ans d'enquête par une centaine d'experts, préconise d'évaluer les services que les écosystèmes rendent à l'homme et les pertes associées à leur dégradation en utilisant des outils d'évaluation économique notamment.

Article publié le 13 mai 2019

www.lemonde.fr

[Article de presse] OCDE: le déclin de la biodiversité coûte cher - Journal de l'environnement

La perte de la biodiversité a un coût. Et pas des moindres. C'est ce que souligne le rapport de l'OCDE Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action. Destiné à la présidence française du G7 et à la réunion des ministres de l'environnement du G7, il met en lumière l'impact financier du recul de la biodiversité.

Article reprenant les chiffres marquants du rapport de l'OCDE Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action

Article du 06/05/2019

www.journaldelenvironnement.net

[Rapport] Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action - OECD / Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises - OCDE

La 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15 de la CDB), qui se tiendra en 2020, marque une étape critique pour l'un des défis mondiaux majeurs de notre époque : la perte de biodiversité et de services écosystémiques, qui soutiennent presque tous les objectifs du développement durable. Des changements transformateurs sont nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que la fourniture des services écosystémiques dont toute vie dépend. Ce rapport présente les arguments économiques et commerciaux en faveur d'une action urgente et ambitieuse en matière de biodiversité.

Il présente une évaluation préliminaire des flux financiers actuels liés à la biodiversité et examine les principales lacunes en matière de données et d'indicateurs qui doivent être comblées pour assurer un suivi efficace des pressions sur la biodiversité et des actions (c'est-à-dire des réponses) mises en œuvre.

Le rapport se termine par dix domaines prioritaires dans lesquels le G7 et d'autres pays peuvent prioriser leurs efforts.

Le rapport a été préparé par l'OCDE pour la présidence française du G7 et la réunion des ministres de l'Environnement du G7, les 5 et 6 mai 2019.

www.oecd.org



Avec le soutien financier de l'AFB

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'OIEau par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre, cliquez [ici](#)